

ABONNEMENT.

Saumur :	
En an.	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Poste :	
En an.	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclamations 30
Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 MARS

A VOS POCHEs, CONTRIBUABLES!

Enfin, grâce à la culbute du Sénat, la loi portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1885 est promulguée. Le gouvernement de la République évite l'humiliante obligation de demander un second crédit de « honteux douzièmes provisoires ».

C'est à la fin de mars que les Chambres républicaines arrivent à établir la loi des finances pour l'exercice courant, et le ministre n'a pas encore déposé le projet budgétaire pour 1886, la commission du budget n'est point encore nommée; bref, les vacances de Pâques arrivent, les élections générales sont pendantes et nul souci, de la part des pouvoirs publics, pour soumettre à l'étude d'une Chambre agonisante, dont les préoccupations électorales absorbent chaque minute de son dernier souffle, l'examen de la loi capitale de toute nation! Comment sera-t-il équilibré le budget pour l'exercice 1886?

Le gouvernement compte sur le produit des surtaxes des douanes sur les céréales et les bestiaux. Il a été évalué à trente millions; aujourd'hui on estime qu'on aura une déception considérable de ce chef, en fin d'année.

Il paraît que les importateurs ont pris leur mesure et que les approvisionnements de blé s'accroissent chaque jour par les arrivages, peuvent alimenter pendant deux ans le marché français sans recourir aux producteurs étrangers. Donc, les recettes sur lesquelles on compte pour équilibrer le budget dont le déficit apparaît menaçant, seraient faries pendant de longs mois. Le gouvernement et la majorité parlementaire auraient abouti au résultat immédiat de contribuer à la hausse artificielle du prix du pain et de la viande.

On a préféré ce système de protection insuffisante à celui de réaliser des économies équivalentes sur les dépenses budgétaires, ou de dégrever immédiatement l'agriculture

en exonérant, par exemple, la propriété non bâtie.

Donc, si pour établir l'équilibre du budget, le gouvernement doit chercher une autre source de revenus, où la trouvera-t-il? Les dépenses pour les expéditions de Madagascar et du Tonkin, les frais considérables que va nécessiter le renouvellement de notre matériel naval, entièrement engagé dans les campagnes lointaines depuis près de deux ans, le ravitaillement de nos provisions, de nos munitions et de nos engins de guerre qu'il faut songer à entasser dans nos arsenaux vides, ne diminueront certes pas le passif du budget pour 1886. Les recettes des chemins de fer décroissent; les statistiques officielles de notre commerce dévoilent une progression croissante des importations sur les exportations, durant les deux premiers mois de cette année; les tableaux de douane et les recettes des impôts directs et indirects accusent des diminutions sensibles.

D'autre part, la publication des rôles pour 1885, faite en mars courant, dénote une augmentation énorme des charges pour les contribuables.

Le gouvernement n'a donc plus qu'une source de revenus à exploiter pour équilibrer le budget de 1886: c'est la poche des contribuables! On y puisera, mais ce sera en 1887; au mois de mars les contribuables s'en apercevront. Mais les élections seront faites et les financiers républicains ne verront plus aucune difficulté à puiser dans la poche des électeurs. La nécessité des impôts nouveaux s'imposera et les contribuables courberont la tête!

EDMOND ROBERT.

Chronique générale.

A la Chambre, après le dépôt de différents projets de loi sans importance, l'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le scrutin de liste.

Tous les efforts des orateurs ont porté l'a-

mendement de MM. Ribot et des Roys tendant à déterminer le nombre des députés à attribuer à chaque département, non plus d'après le chiffre des habitants, mais d'après celui des électeurs inscrits.

MM. Constans et Spuller ont combattu l'amendement et, il faut le reconnaître, ils ont eu beau jeu contre MM. des Roys et Ribot.

Pouvait-on imaginer quelques chose de plus monstrueusement saugrenu que cette conception d'une prétendue représentation nationale représentant les électeurs inscrits, c'est-à-dire une partie du corps électoral et non pas la nation entière!

O surprise! le gouvernement a pris parti contre l'amendement. Tant d'héroïsme mérite une citation à l'ordre du jour.

L'amendement Ribot des Roys a été repoussé par 363 contre 143.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE PARIS.

Quatre élections municipales ont eu lieu dimanche à Paris, dans les 5^e, 9^e, 13^e et 18^e arrondissements. Il s'agissait de pourvoir au remplacement de MM. Deschamps, Georges Berry et Boll, invalidés, et de M. Georges Martin, démissionnaire. M. Georges Berry, conservateur, et M. Deschamps, autonomiste, ont été réélus, le premier dans le quartier de la Chaussée-d'Antin, le second dans le quartier de la Sorbonne. Il y a eu ballottage dans les deux autres quartiers.

A enregistrer encore deux nouveaux succès électoraux, dans la journée de dimanche. Les candidats conservateurs ont triomphé à Pont (Savoie) et à Tournon (Seine-et-Marne).

Le rappel de M. Bouet produit un désastreux effet; diplomates et généraux n'ont plus qu'à s'incliner devant la volonté de M. Jules Ferry. Les jeunes favoris opportunistes, les Barrère et les Thomson, jouissent en retour de toutes les bonnes fortunes.

Les Tablettes ont reçu d'Italie l'importante communication suivante :

« L'occupation de la Tripolitaine par l'Italie est aujourd'hui chose décidée, grâce à l'appui de l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Allemagne. »

NOS PERTES A KELUNG.

Le ministre de la marine a reçu du contre-amiral Lespès une dépêche de Kelung, datée du 18 mars, donnant les noms des tués et blessés dans les affaires du 4 au 8 mars.

Les mesures sont prises pour que les familles soient informées le plus promptement possible.

L'ensemble des pertes que nous avons éprouvées dans cette affaire s'élève à :

- 56 tués ou morts des suites de leurs blessures, dont 2 officiers ;
- 44 blessés grièvement, dont 3 officiers ;
- 98 blessés légèrement, dont 3 officiers.

NEGOCIATION DE PAIX.

L'Observer a des raisons de croire que des négociations sont engagées entre le gouvernement français et le gouvernement chinois pour un armistice immédiat en vue d'arriver à une cessation définitive des hostilités.

M. L'ABBÉ SUBILEAU

Nous avons annoncé la publication, par MM. Germain et Grassin, du compte-rendu de la cérémonie des obsèques et du service de huitaine de M. l'abbé Subileau, supérieur de Mongazon et de la Retraite, avec l'allocution prononcée par M^r Freppel, le jour des obsèques, et l'éloge funèbre prononcé, au service, le 5 mars, par M. l'abbé Mérit, curé de Saint-Pierre. L'allocution de M^r Freppel était déjà un éloge complet et restera, comme a dit M. l'abbé Mérit, l'éternel honneur de celui que nous pleu-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

PAR LOUIS COLLAS

III

JOURS DE CALME (suite).

L'apprentissage commença aussitôt. Elle mit dans sa main un pinceau pour épousseter les meubles. J'étais, mais sans me défendre d'un mouvement dont je n'ai point à m'enorgueillir. Je trouvais qu'il y avait là une sorte de déchéance pour celui qu'on avait appelé M. le baron. Les hommes et les enfants sentent ainsi faits, qu'en recevant un bienfait, ils se plaindraient volontiers de ce qu'il n'est pas aussi complet que l'a rêvé leur imagination.

J'aurais trouvé tout naturel que M. de Montmahé, en me recevant chez lui, me laissât les loisirs d'un fils de famille. Il en avait jugé autrement, et avec raison. Je n'étais qu'un pauvre enfant à l'abandon. D'une opulence d'emprunt, j'étais tombé dans la misère; si la main qui me soutenait venait à me manquer, si la fantaisie me prenait de réclamer ma liberté, je pouvais y retomber encore :

mieux valait pour moi la perspective de monter les degrés de l'échelle que celle de les descendre. En pensant ainsi, mon protecteur faisait preuve d'un grand sens. Je le reconnus plus tard.

Cette révolte ridicule de la vanité dura peu et je ne tardai pas à accepter avec une reconnaissance sans réserve ma situation nouvelle. D'ailleurs, cette espèce de domesticité contre laquelle j'avais protesté d'abord était bien douce. M^{lle} Louise ne m'imposait aucun travail pénible, et ses encouragements, ses conseils m'aidaient à m'en tirer à mon honneur. C'était plutôt une épreuve à laquelle M. de Montmahé voulait me soumettre qu'un service qu'il attendait de moi. Je ne tardai pas à fréquenter l'école; je pris goût au travail, on applaudit à mes succès, et, très-fier des éloges qu'on m'adressait, je fus bientôt au niveau des enfants de mon âge.

Je ne voyais pas souvent M. de Montmahé. Sa vie était très-remplie; levé de bonne heure, couché très-tard, il consacrait presque tout son temps au travail; ses absences, commandées par ses fonctions, étaient fréquentes. Mais, toutes les fois que j'étais en sa présence, je trouvais en lui la même bienveillance paternelle, la même condescendance qui mettait toujours son langage à ma portée. Il était grave, mais non triste, s'égayait volontiers et savait même se faire enfant pour causer avec moi. Oh! l'excellent homme! Le

premier, il m'a présenté l'image de la bonté vraie, de celle qui s'épanche sans aucun alliage de sentiment mauvais. Jamais non plus je n'oublierai cette brave M^{lle} Louise, qui m'apparait toujours au milieu de mes souvenirs d'enfance avec sa robe de cotonnade rayée, son bonnet de percale sous lequel se montraient ses cheveux blancs, humble et douce créature dont les yeux avaient versé bien des larmes sur la tombe de ceux qu'elle avait perdus, et conservait cependant un sourire si franc et si communicatif.

J'aimais à l'entendre, le soir, me raconter les longues histoires du temps passé, me faire l'éloge de la famille dans laquelle elle avait vécu et pour laquelle elle avait un culte enthousiaste. Suspendu à ses lèvres, je l'écoutais, évoquant les joies et les peines qui avaient rempli son obscure existence: je ne perdais pas une de ses paroles, et chaque jour, en me couchant, je remportais de ses entretiens une impression salutaire qui me pénétrait le cœur.

Peu à peu, à mesure que grandissait la confiance qu'on avait en moi, et qu'on se convainquit davantage qu'il ne me restait aucune souillure du contact des êtres pervers auxquels j'avais été mêlé, la distance qui me séparait de mon protecteur diminuait; insensiblement, je devenais comme un membre de la famille. J'aurais voulu me rendre utile, témoigner ma reconnaissance par mes ser-

vices; on modérait mon zèle, on voulait que mon temps fût surtout employé aux travaux qui devaient ajouter à mon instruction.

Comme je grandissais beaucoup, on me forçait à faire de l'exercice, à me promener dans le jardin. Je ne connaissais pas l'ennui; moi, dont on remarquait la morne apathie dans la maison de M^{lle} Sauvrais de la Ganerie, je courais dans les larges allées du jardin avec la légèreté d'un enfant heureux, je trouvais un plaisir extrême à cultiver le carré qu'on m'avait attribué, à voir pousser les légumes et les fleurs, dont je suivais le progrès et dont la belle venue me rendait tout fier.

J'étais heureux, si heureux que parfois je me reprochais d'oublier au milieu de mes jouissances égoïstes les parents inconnus que je m'étais promis de rechercher. Mais quand je parlais d'eux à M. de Montmahé, il me répondait :

— Tous les efforts que j'ai faits pour les découvrir ont été infructueux; tu ne peux rien, pas plus que moi; attendons.

— Et Mariette? lui dis-je un jour.

— Toujours dans le même état; sa folie est ce qu'elle était le jour de l'exécution de son mari. Il est impossible d'éveiller un souvenir dans son cerveau malade. Elle a la docilité d'un être inconscient qui obéirait automatiquement, aucune lueur de raison ne subsiste en elle. Aucun symptôme ne permet d'espérer sa guérison.

rons. » A notre grand regret, nous ne pouvons donner que des extraits du discours de M. l'abbé Mérit.

L'orateur a pris pour texte et développé ces paroles de l'Ecclésiaste (XLIV) : « LAU-
» DEMUS PARENTES NOSTROS IN VIRTUTE, PUL-
» CHRITUDINIS STUDIUM HABENTES, PACIFICAN-
» TES IN DOMIBUS SUIIS. »

« *Landemus parentes nostros.* Louons M. l'abbé Subileau d'avoir, pendant trente années, exercé sur cette maison avec tant d'éclat et tant de fruit son autorité de Supérieur ; d'avoir cultivé dans les âmes de ces chers jeunes gens toute beauté, la beauté de l'esprit, la beauté sacrée de la foi et de la piété ; louons-le d'avoir donné toute sa volonté, tout son talent, tous ses labours, toute sa vie à l'œuvre des œuvres : l'instruction et l'éducation religieuse de la jeunesse. Mais voyons d'abord les faits principaux qui forment comme le cadre de cette belle figure sacerdotale.

» M. l'abbé Subileau naquit au confins de l'Anjou et du pays nantais, à Bouzillé, terre vendéenne. Il aimait à dire que Dieu sans doute l'appela au sacerdoce, parce que son grand-père, ayant donné asile à des prêtres proscrits, avait été, pour ce fait, condamné et mis à mort. Issu de parents obscurs et pauvres, il revendiquait ce beau titre de noblesse, et à bon droit ; car ce n'est pas peu de chose d'avoir dans les veines quelque reste de ce sang échappé aux ennemis de Dieu : s'il n'a pas coulé, du moins il a été poursuivi, il a été offert !

» A peine le jeune enfant eut-il pris place aux bancs de l'école et du catéchisme, que sa piété, sa belle tenue, son application et la vivacité de son esprit, inspirèrent une sorte de respect à ses petits camarades, qui s'inclinèrent devant lui comme devant une supériorité naissante ; et il y a telle réponse faite au catéchisme, dont ses contemporains ont gardé souvenir, et qu'ils rappellent encore avec admiration.

» Avant tous les autres, M. le curé de la paroisse, le vénérable abbé Gaborit, remarqua cet enfant, l'aima, découvrit en lui des signes sérieux de vocation, et le mit, comme on parle en notre pays, le mit au latin, sans se douter, je pense, que l'humble ecclésiastique qui était là sous ses yeux, avec sa petite grammaire à la main, deviendrait un jour le plus habile, le plus fin, le plus complet de nos latinistes angevins, grammairien hors ligne, et à peine inférieur à Lhomond.

L'orateur nous montre ensuite le jeune Subileau élève à Mongazon et au grand-séminaire ; puis, débutant comme éducateur dans la famille de La Bourdonnaye, qui lui a conservé la plus vive affection ; secrétaire de M^r Angebault et, jeune encore, à peine âgé de trente ans, « nommé supérieur du petit-séminaire Mongazon, aux applaudissements du diocèse entier. »

« Mongazon jouissait déjà d'une pleine et brillante prospérité. Depuis quelques années la liberté d'enseignement était en partie rendue aux établissements ecclésiastiques. Nos

professeurs restaient un peu liés encore et empêtrés ; mais devant nous, leurs élèves, la carrière se montrait enfin grande ouverte ; nous y entrâmes avec un superbe entrain. Nous sentions que c'était à nous, jeunes Angevins, qu'il appartenait surtout de faire honneur à la nouvelle loi, loi presque angevine, puisqu'elle était due, pour une grande part, aux efforts, à l'habileté de M. le comte de Falloux, alors ministre de l'instruction publique. »

M. l'abbé Subileau dirigeait le petit-séminaire depuis une dizaine d'années, lorsque M^r Angebault lui confia de surcroît la charge de supérieur de la Retraite, et dans cette double tâche, le jeune supérieur donna « les preuves journalières, éclatantes d'une « habileté consommée et d'un admirable « dévouement à l'éducation chrétienne des « enfants. »

« ... Aussi, lorsqu'en 1874, le gouvernement, sur la proposition de M. le vicomte de Cumont, ministre de l'instruction publique, nomma M. le Supérieur de Mongazon chevalier de la Légion d'Honneur, tout le clergé applaudit, et beaucoup firent plus que d'applaudir : ils pensèrent et dirent tout haut que, quelque honorable et glorieuse que puisse être la décoration, elle recevait du nouveau chevalier autant d'honneur qu'elle lui en apportait. Heureux les hommes qui restent au-dessus des honneurs dont ils sont l'objet !

» Le chemin aux plus hautes dignités ecclésiastiques parut un instant ouvert à M. l'abbé Subileau, qui cependant n'y entra point. Par quelque secret dessein de la Providence, il resta donc, et il faut le dire à sa gloire, plus dévoué que jamais, il resta définitivement attaché à l'œuvre de sa vie entière. Faut-il le plaindre ? Je serais tenté plutôt de le féliciter. Heureux l'homme qui continue de travailler et de combattre sur le terrain où ses aptitudes particulières, le tour particulier de son talent et de ses vertus rendent certain le succès complet de ses lutttes et de ses labours ; or, M. l'abbé Subileau paraissait véritablement l'homme appelé, doué, et, à parler ainsi, fait exprès pour diriger un grand collège ecclésiastique... »

Entrant dans le détail de la vie active du supérieur de Mongazon, l'orateur nous trace d'une main alerte et délicate ce portrait de M. Subileau :

« Tous les dons qu'on a si justement appelés les avantages extérieurs, se rencontraient en M. l'abbé Subileau à un rare degré. Ils lui venaient de la nature ; ils lui venaient plus encore de la vertu.

« ... Rollin et Dupanloup s'accordent à dire que le supérieur doit être dans sa maison un modèle toujours présent de régularité et d'exactitude, de dignité tempérée de condescendance. Ils disent aussi que le supérieur doit pouvoir remplacer chacun de ses maîtres, et devenir au besoin le professeur des professeurs. Ces deux hommes illustres faisaient sans y penser leur propre portrait ; ils faisaient aussi le portrait

ressemblant de notre cher Supérieur de Mongazon... »

» Aux jeunes gens dont l'imagination commence à bouillonner, dont l'intelligence s'essaie au raisonnement, dont le cœur commence à battre d'émotions ardentes, pures, élevées, il faut des maîtres en l'art de trouver les belles formes, je veux dire les formes convenables des pensées ; et les maîtres eux-mêmes, il est bon qu'ils soient guidés et inspirés par un supérieur capable au besoin, comme nous le disions tout-à-l'heure, de remplir le très-difficile office d'être le maître de ses maîtres. Or, chers jeunes gens, vous le savez bien, vos excellents professeurs le savent mieux encore, vous aviez en M. l'abbé Subileau un littérateur accompli, un maître consommé en l'art d'écrire. Si nous étions dans une académie, je me plaindrais à vous faire goûter les finesses de langage, les grâces charmantes, les habiletés de discours dont brillent à chaque page ses compositions françaises et ses compositions latines.

» Ce n'est pas tout, et je me reproche trop tard d'être tant demeuré sur ce terrain profane. Oh non ! ce n'est pas tout et l'immense malheur de notre temps, c'est que dans une multitude de collèges, cela est tout ; et si M. Subileau, supérieur d'un établissement ecclésiastique, n'eût été que cela, c'eût été peu de chose : et même son talent littéraire qui est devenu pour le bien de son œuvre une force si grande, n'eût rien produit, ni de grand, ni même de sérieusement utile ; mais, sous le talent du lettré vivait une âme de prêtre. Le prêtre a nourri plus fortement, a inspiré, j'allois dire a sauvé l'écrivain ; l'a fait monter jusque dans le voisinage des Rollin et des Dupanloup, qui n'ont qu'à s'incliner un peu pour lui donner la main... »

M. Mérit a montré ensuite M. Subileau comme le modèle des prêtres, celui en qui ses collaborateurs ont trouvé ce concours de vertus qui font le prêtre irrépréhensible. Impossible d'imaginer cœur plus large, esprit moins méticuleux et moins tracassier, n'ayant d'autre volonté que de sauver les enfants des scandales du vice et de l'impudicité :

« Ce beau devoir l'occupait à ce point qu'en dépit des cruelles souffrances depuis longtemps supportées et dissimulées avec la tranquille patience de la mère qui ne regarde que ses enfants, du bon prêtre qui ne regarde que Dieu et l'éternité. M. le Supérieur ne voulait ni croire à la maladie, ni voir le danger. Quand il le vit, c'était le trépas qui arrivait. Et quelle mort bien digne d'une telle vie ! « Ne priez pas pour ma guérison, disait-il à ses visiteurs, priez pour mon âme. A quoi bon guérir ? Dans dix ans, il faudrait recommencer à mourir. »

» Puis il voyait autour de lui ses professeurs ; la cloche sonnait ; on lui rapportait quelques incidents de la journée, sans doute les plus agréables à entendre. Alors se reprenant à la vie : « Je ne suis pas frappé à mort », disait-il. Comment vous sentiriez-vous frappé à mort, lorsque l'amour et le dévouement restent intacts en votre cœur,

lorsque tout ce que vous aimez continue de vivre autour de vous ?

» Enfin le médecin, dont les soins empressés si délicats et si affectueux ont profondément touché les amis du cher malade, le médecin avertit M. le Supérieur que, s'il désirait prendre quelques dispositions testamentaires, l'heure était venue. Quand un homme a passé trente années dans une si haute charge, il doit, semble-t-il, avoir quelque bien à léguer. Le bon prêtre, lui-même, oublieux de ses continuelles amonitions, se crut naïvement en état de donner encore, et déclara qu'il léguait tout son avoir au petit-séminaire d'Angers. Mais on eut bientôt constaté qu'il ne pouvait rien donner, car il ne lui restait rien. L'impuissance où il se vit de faire à son cher collège le don d'adieu émut son cœur, et il pleura. O prêtre, combien nous admirons la pauvreté, la nudité où vous mourez ! Et que vous êtes touchant en votre dernière douleur ! Coulez, larmes du père ! il ne verra plus ses enfants dans leurs travaux et leurs récréations, dans leurs joies ou dans leurs peines, dans leurs victoires qui les rendaient si heureux ; et il ne peut rien leur donner ! Coulez, larmes du prêtre ! il ne verra plus ses enfants formés en couronne autour de l'image de la Vierge, leur gardienne, ou recueillis dans la prière, ou célébrant avec tant d'éclat les saintes solennités. Coulez en paix, coulez sans amertume. Jésus qui a pleuré vous accepte et vous bénit.

» Ce sera le dernier don de son cœur à sa famille, don plus précieux et plus sacré que le plus riche héritage ; non, il lui donnera l'exemple d'une sainte mort.

» C'était le mercredi, premier jour de Carême. M. les Professeurs et quelques jeunes enfants, le front marqué des ceintures bénites, l'âme pleine de la solennelle sentence : « Poussière, tu retourneras en poussière », se rendirent à la chambre de leur Supérieur, préparé à recevoir le Viatique et l'Extrême-Onction. Le mourant salua de ces paroles Jésus-Christ qui entrât : « *Ego sum resurrectio et vita.* » Puis, apercevant les petits enfants dont le prêtre était assisté et qui lui représentaient la famille entière, il leur dit : « Mes chers enfants, gardez votre innocence. » Un peu après, levant péniblement la main, il dit : « Je bénis Mongazon et la Retraite. » Enfin à M^{me} la Supérieure de la Retraite, venue le visiter une dernière fois, et priant près de lui, il dit avec un suprême effort : « Le Ciel ! l'Éternité ! » Ce furent les derniers mots qu'il prononça. »

REVUE FINANCIÈRE.

La semaine qui vient de s'écouler a été très-favorable aux acheteurs, car toutes les valeurs de la cote ont progressé. Il ne pouvait en être différemment étant donné les nouvelles de plus en plus encourageantes qui se sont succédées durant ces huit jours.

La fermeté persistante des Consolidés, la bonne tenue des Bourses allemandes parlaient en faveur de la reprise qui s'est produite.

Le marché des rentes françaises a été des plus animés, leurs cours s'inscrivent en progrès sensibles : le 3/0 a monté de 82 à 83.70, ex-coupon détaché ; l'amortissable s'est élevé de 83.37 à 83.92 ; le 4 1/2 a progressé de 109.90 à 110.37.

Il fallait donc me résigner et attendre.

Je sortais souvent avec M^{me} Louise, mais nous n'allions jamais très-loin, et il m'était toujours recommandé de ne pas m'écartier. Un jour, nous fûmes arrêtés dans la rue Saint-Antoine, tout près de l'église Saint-Paul, par un rassemblement. Un acrobate, monté sur des planches, exécutait des tours d'adresse. La foule rangée autour de lui en cercle était ébahie ; je l'étais aussi et contemplais avec une admiration extatique les merveilles dont on nous donnait le spectacle. L'industriel, revêtu d'un costume omnicolore des plus étranges et dont les paillettes scintillaient au soleil, venait de se surpasser par un prodige d'escamotage vraiment étonnant, lorsque mes regards s'arrêtèrent sur une femme debout aux derniers rangs. Sa figure était presque entièrement cachée sous une mante, ses yeux durs étaient fixés sur moi ; j'eus un frisson, il me semblait reconnaître M^{me} Sauvrais. Elle se détourna et je la perdis de vue. Au même instant, j'entendis quelqu'un dire à côté de moi :

— J'ai été volé.

Il y eut un peu de trouble parmi ceux qui m'entouraient, puis une voix murmura en me désignant : — Voici le voleur, je l'ai vu, fouillez-le.

Cette voix, je la connaissais bien, c'était celle de Cyprien, ce valet obséquieux et cauteleux qui avait imposé sa complicité à sa maîtresse. J'étais tellement interdit par suite de cette accusation que

je restai bouche bée sans protester et que je le laissai se glisser dans la foule, au milieu de laquelle il ne tarda pas à disparaître.

On me fouilla et la bourse volée se trouva en effet dans ma poche. Je ne trouvais rien à dire pour ma défense ; je ne devinais pas que le misérable s'était placé à côté de moi pour faire peser sur ma personne une accusation infamante. J'étais tout en pleurs. Moi soupçonné de vol ! A cette idée, j'étais bouleversé. Si l'on allait découvrir que j'avais vécu parmi des bandits, évidemment on n'hésiterait pas à voir en moi un criminel endurci qui profitait des leçons reçues dans son enfance. On m'entourait, et les clameurs de la foule se réunissaient pour m'accabler. Je trouvais enfin la force de me défendre. Je signalai la disparition subite de mon accusateur ; ma physionomie, mon accent plaident pour moi. M^{me} Louise, que l'on connaissait dans le quartier, prit ma défense avec une indignation qui produisit de l'effet. M. de Montmahé vint me réclamer et l'on me relâcha ; mais quels moments cruels j'avais passés !

Grâce à Dieu, j'avais échappé au piège qui m'avait été tendu. Tout en frissonnant encore au souvenir de cette heure d'angoisse, je m'applaudissais de l'heureuse issue qu'avait eue cette aventure et je me disais que je devais la bannir de ma mémoire. Ce ne fut pas l'opinion de M. de Montmahé. A ses yeux, l'acrobate réunissait la foule

moins pour la collecte qu'il prélevait sur les curieux que dans le but de fournir à ses complices l'occasion de vider la poche des assistants. Cyprien, d'accord avec M^{me} Sauvrais, avait combiné mon arrestation. Le plan des scélérats n'avait pas réussi, mais ils connaissaient ma demeure, et je devais être certain qu'ils ne m'oublieraient pas. Je ne pouvais comprendre que cette femme s'occupât encore de moi.

— Les menaces qu'elle vous a adressées en vous quittant, me dit M. de Montmahé, ne sont pas vaines. Vous avez trompé ses calculs, vous ne l'avez pas aidée à conserver une fortune volée, elle vous hait autant que si vous l'aviez dépouillée. Elle ne vous pardonnera jamais sa déception, et moi, elle me hait certainement d'une haine implacable parce que je vous ai accueilli dans ma maison.

Cela me paraissait extraordinaire, mais plus tard je me suis souvent assuré par ma propre expérience qu'il connaissait bien la nature humaine. Ses dernières paroles me préoccupaient, j'étais inquiet du péril que j'appellais sur sa tête. Je lui communiquai mes appréhensions, il ne me laissa pas achever.

— Où serait le mérite de faire son devoir, me répondit-il, s'il n'entraînait aucun désagrément ?

Il ne me permit jamais de revenir sur ce sujet. Que dirai-je de ces années passées sous le bienveillant patronage d'un homme de bien ? Les jours

succédaient aux jours sans que le lendemain diffère sensiblement de la veille. J'étais fait à cette douce monotonie, à cette douce quiétude du foyer qui ne troublait pas les bruits du dehors. L'enfant devenait homme, et l'heure approchait où je devais choisir une carrière. M. de Montmahé, toujours préoccupé de mon avenir, m'en parlait quelquefois. Je m'étais initié aux travaux de mon protecteur, j'étais parvenu à lui rendre de réels services. Cela suffisait à mon ambition. J'étais heureux et je craignais que lui-même appréhendait le moment où il se séparerait de moi.

Cependant les orages de la Révolution approchaient et nous touchions au moment où les événements allaient se précipiter avec une rapidité foudroyante. M. de Montmahé était un esprit clairvoyant et libéral ; il pressentait la ruine des institutions anciennes, et nul ne comprenait mieux que lui la nécessité des réformes qui seules pouvaient prévenir de terribles déchirements. Il était souvent appelé à donner des avis et le faisait toujours consciencieusement, sans se laisser décourager par l'aveuglement de ceux qui ne voulaient ni voir ni entendre. C'est une des plus tristes épreuves des honnêtes gens, dans les heures critiques, de voir leurs efforts stériles et souvent leurs intentions méconnues.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

La Banque de France a eu un marché assez restreint à 5,215.
Un vil mouvement de hausse s'est produit sur l'action du Crédit Foncier qui de 1,360 s'est avancé à 1,383.75.
Les transactions ont été animées sur les Obligations Foncières et Communales. Les hauts prix atteints par toutes les grandes valeurs de placement contribuent à augmenter la clientèle des obligations à lots 1879 et 1880, qui peut encore se mouvoir dans une marge de 40 à 45 fr. avant d'atteindre le vauoir. Si l'on songe que la plupart des autres valeurs à lots perdent au remboursement, on s'explique l'attrait qu'exercent celles du Crédit Foncier qui conservent devant elles une marge importante de plus-value.
La Banque d'Escompte de Paris montre beaucoup de fermeté et il n'y a pas lieu de s'en étonner. L'amélioration constante de son portefeuille et le succès de ses opérations justifient des cours bien supérieurs à ceux qu'enregistre la cote. Les perspectives de l'exercice actuel sont de nature en outre à fortifier la bonne opinion que le public a conçue sur cette Société de crédit. Aussi ses actions doivent-elles franchir bientôt l'étape du cours de 60 fr.

C'est samedi qu'a eu lieu l'émission, aux guichets de la Société Générale, de 20,000 obligations 5 0/0 de la Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'étranger. Le cours net de la souscription ressort à 465 fr., de sorte que l'intérêt annuel de 25 fr. représente un revenu de 5.37, sans compter la prime de remboursement.

La plus grande partie des obligations à émettre ont été couvertes par correspondance. La Société Générale, bien inspirée dans le choix de cette affaire, y a trouvé un véritable succès.

Crédit Lyonnais. — On se préoccupe de plus en plus en Bourse de la situation de cet établissement. Le dernier bilan prouve que l'eau est dans les caves et qu'il est temps de courir aux pompes.

On incrimine l'administration de distribuer 3 millions de dividende et d'appeler en même temps 10 millions de réserves nouvelles.

Par cette fiction de dividende, l'administration eût pu maintenir le cours de l'action et retenir le plus possible les dépôts.

Nous souhaitons qu'elle réussisse, mais notre opinion est que le vendeur au cours actuel de 550 pourra se racheter à 450 dans un délai peu éloigné.

Les Méridionaux Italiens ont toujours des recettes progressives. La hausse de leurs actions s'impose non-seulement à raison des avantages des conventions votées par la Chambre des députés, mais surtout à raison des résultats actuels. Le chiffre du revenu, la garantie de l'Etat qui résulte des subventions, la marche progressive des recettes, assignent aux actions des Méridionaux une valeur supérieure à 800 francs.

Les Obligations de l'Est Algérien donnent toujours lieu à des négociations très-suitées. Nous avons déjà dit que ces valeurs jouissent d'une garantie parfaite.

Ce qui prouve encore l'excellence du titre c'est qu'il entre déjà dans la composition du portefeuille de nombreuses compagnies d'assurances, et l'on sait si ces compagnies sont sévères dans le choix de leurs valeurs.

La Rente Italienne sort victorieuse des hésitations que les incidents de la politique chinoise avaient fait naître, ce n'était pas douteux, d'autres raisons diverses militent en faveur de ce titre qui se traite à 97.87 1/2.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

CLASSE DE 1884. — CONSEIL DE RÉVISION.

Le conseil de révision du département de Maine-et-Loire tiendra ses séances dans l'arrondissement de Saumur aux jours et heures ci-après désignés, pour l'examen des

jeunes gens de la classe de 1884, et de ceux des classes de 1882 et 1883, qui ont été l'année dernière ajournés à un nouvel examen :

Doué-la-Fontaine, le mercredi 29 avril, à 2 heures.

Vihiers, le jeudi 30 avril, à midi.

Montreuil-Bellay, le vendredi 1^{er} mai, à 2 heures 1/4.

Gennevilliers, le samedi 2 mai, à 4 heures.

Maison centrale de Fontevault, le lundi 4 mai, à 8 heures 1/2.

Saumur (Nord-Est), le lundi 4 mai, à 4 heures 1/2.

Saumur (Nord-Ouest), mardi 42 mai, à 2 heures.

Saumur (Sud), le mercredi 43 mai, à 9 heures.

UN CURIEUX CALCUL.

Un de nos confrères, voulant donner une idée des charges qui pèsent sur la propriété rurale, rien qu'au point de vue des mutations, se livrait récemment à un curieux calcul de frais pour la vente d'une bicoque de 200 francs. Le détail en est fort intéressant.

Timbre-minute.....	fr.	0	60
Timbre de l'expédition.....		4	80
Enregistrement.....		13	75

Ajoutez à cela :
Copie entière de l'expédition au bureau des hypothèques sur un gros registre composé de feuilles de timbre à 3 francs 75 : 7 francs 80.

Plus :
Certificat de M. le conservateur comme quoi il n'existe pas d'inscription : 2 fr. 60.

Honoraires du notaire pour la minute : 3 fr.

Honoraires dudit pour l'expédition : deux rôles à 4 fr. 50 chacun, ci : 3 fr. encore.

Envoi et retour des pièces aux hypothèques : 0 fr. 50.

Adionnez le tout, vous avez un total de 33 fr. 05.

Dans cette somme de 33 fr. 05, l'Etat perçoit :

Timbre et expédition ..	fr.	2	40
Enregistrement		13	75
Aux hypothèques.....		6	05
Timbre de certificat...		0	60
Affranchissements		0	35

Total..... fr. 23 15
Le conservateur perçoit, à titre de salaire..... 3 75

Le notaire perçoit, à titre d'honoraires..... 6 15

Total..... fr. 9 90

Ensemble..... fr. 33 03

Ce n'est pas tout.

Il y a la quittance du prix qui est indispensable pour arriver à faire rayer l'inscription du contrat en vertu de l'article 2108.

Cette quittance coûte 44 fr. 65.

Voici le détail de ces 44 fr. 65 :

Timbre minute.....	4	65
Enregistrement.....	4	15
Timbre-expédition.....	4	80
Radiation de l'inscription.....	4	60

Honoraires.....	3	»
Deux rôles d'expédition.....	3	»
Port et retour de pièces.....	0	65

Total..... fr. 11 65
Dont 4 fr. 50 pour le Trésor et 7 fr. 15 pour le notaire et le conservateur.

Soit en tout :
Pour la vente et la quittance, 44 francs 70 cent.

Tout commentaire à un pareil exposé est inutile. Les chiffres parlent un langage assez éloquent. On voit ce que le fisc coûte à une propriété de 200 francs qui change de noms plusieurs fois en une certaine période de temps. Il la mange net en quatre mutations.

Telle est l'excellence de cette administration française que l'Europe nous envie.

Voici les quelques lignes que publie l'Esperance, de Nantes, sur l'arrestation de Courtin :

« Nous avons annoncé, samedi, que le nommé Courtin, assassin de la veuve Suzanne, à Douces (Maine-et-Loire), avait été arrêté, le 20 mars, dans une localité voisine de Châteaubriant.

« Le lieutenant de gendarmerie de cette ville ayant été informé, par une dépêche du Procureur de la République à Saumur, que Charles-Antoine Courtin, prévenu d'assassinat et de vol, se trouvait depuis un mois, en qualité de domestique, chez le sieur Leroux, cultivateur au village du Grand-Régner, en Rougé, prit immédiatement ses mesures pour procéder à cette importante capture. On savait que Courtin, malfaiteur d'angereux, avait eu vent de sa découverte; de grandes précautions étaient donc nécessaires pour l'arrêter sans péril.

« Le lieutenant, accompagné du maréchal-des-logis Laporte et de deux gendarmes, se rendit chez Leroux. A ce moment, Courtin travaillait dans un champ voisin de la maison d'habitation. Il fut entouré et mis dans l'impossibilité d'opposer la moindre résistance avant même d'avoir aperçu les gendarmes.

« L'assassin fut conduit sous bonne escorte à la maison d'arrêt de Châteaubriant, d'où il a été dirigé sur Saumur.

« Ce malfaiteur âgé de 49 ans seulement, a déjà subi deux condamnations. »

Nous recommandons tout particulièrement la *Morue d'Islande*, vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, 60 c. le 1/2 kil. et 55 c. par morue entière; — *Harengs hollandais*, fumés par le procédé Berghén, la pièce 40 c.

La lettre suivante nous donne une nouvelle et intéressante preuve de l'efficacité d'un remède qui jouit actuellement et sans contredit de la plus grande popularité. — Bersée (Nord), le 3 novembre 1884. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris: « Je souffrais continuellement de l'estomac, je ne pouvais plus me servir d'un bras, je n'avais plus d'appétit, je vomissais, etc., mais depuis que je prends de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, tous ces maux ont disparu comme par enchantement.

ment. Je ne saurais trop vous féliciter d'avoir trouvé un remède aussi efficace, et je vous autorise à publier ma lettre afin que ceux qui ne connaissent pas vos pilules puissent en profiter.
» Stéphanie CANEZ. »

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 22 mars 1885.

Versements de 117 déposants (13 nouveaux), 22,191 fr. ».
Remboursements, 26,911 fr. 32 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 24 mars.

LILI, comédie-opérette en 3 actes, paroles de MM. Millaud et Hennequin, musique d'Hervé.

L'Invité, scène de la vie de chasseur, en 1 acte.

Jeudi 26 mars.

Dernière représentation de MANON, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, musique de Jules Massenet.

Dimanche 29 mars.

CLÔTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur.) Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

LE PETIT JOURNAL DE LA SANTE

Paraît tous les Dimanches

Prix de l'abonnement : 3 fr. par an

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 40, r. Laffite, Paris

Sommaire du n° 12 (22 Mars 1885).

La Semaine scientifique (Dr B. Bernain). — Les Microbes (Dr Bonnejoy, du Vexin). — Néerologie (M. de R.). — La Thoracoplastie (Mallat). — Le Fromage (Dr E. Monnin). — Les Secrets de la Vie (A. Bué). — Petits Échos (Octave Sully). — Les Canards Parisiens. — Bouquet de Pensées. — Récréation Chiromancie. — Communications et Avis divers. — Bibliographie. — Consultations (Dr G.). — Un Mot de Finances (Dr Pécuria). — Revue Théâtrale (M. B.). — Tablettes du Foyer. — Petites Annonces.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AMOUR ET CHOLÉRA

HISTOIRE ARRIVÉE

Quelques jours plus tard, un homme mourait dans la campagne, foudroyé par un mal inconnu; et, le lendemain, un soldat de l'infanterie de marine succombait à l'hôpital militaire.

On y fit peu d'attention. Mais d'autres décès suivirent; on s'étonna; on s'inquiéta.

Qu'était-ce ?

Un médecin prononça le mot : choléra.

Alors, un cri retentit dans la ville, cri d'épouvante :

— Le choléra est à Toulon !

— Le choléra ? s'écria Fageot qui, en ce moment, se promenait dans son jardin avec sa femme, les plus petits enfants prenant leurs ébats autour d'eux.

— Le choléra ? Qui a dit cela ?

Tout pâle, il porta la main à sa poitrine pour comprimer les battements de son cœur.

— Qu'as-tu ? lui demanda sa femme. Est-ce cette nouvelle qui te frappe ainsi ? Pourquoi ? D'où vient cette terreur chez un brave comme toi ?

La nouvelle était apportée par un paysan qui venait vendre des primeurs à la bastide.

— Qui a parlé de choléra ? répéta le capitaine, dès qu'il put recouvrer la parole. Où est l'homme qui a répandu ici ce bruit ?

M^{me} Fageot ne pouvait expliquer le trouble de son mari.

— Ce n'est pas effrayant, disait-elle. Le choléra est devenu endémique. Et quelques cas de plus ne prouvent rien.

— Quelques cas ? ce serait affreux... c'est impossible. Qu'on appelle le marchand.

Fageot était tombé sur un banc, la face décomposée.

M^{me} Fageot appela. Le paysan s'en allait, on courut après lui, on le ramena à la maison.

Le capitaine se précipita à sa rencontre :

— Le choléra, dis-tu ?

— Paouro Touroum !

— Comment sais-tu cela ?

— Jeou, capitaine ? un paouré malhuroux anavo rendre l'amo... alla place du foin... Rigarda veur l'endré... visias... Ah, lou couar fêle male... aime-riou maï mourî...

— Assez ! assez !

Le capitaine avait écouté cette tirade intermitte avec une angoisse inexprimable. Le choléra à Toulon ! Le choléra en France ! et cela depuis le retour de la *Myriame* !... rien auparavant !... alors ?...

Il s'efforça de dissimuler son angoisse pour ne

pas alarmer sa femme, congédia le paysan, fit encore un ou deux tours de promenade.

— Si c'est vrai, mon ami, dit M^{me} Fageot, ne te tourmente pas pour moi. Tu sais que je ne suis pas peureuse; et depuis que tu es là, je me sens mieux, presque bien. Les enfants sont tous en bonne santé.

Et ici, sur cette hauteur, aucun danger; c'est le côté sain de la ville; pas d'exemple qu'une maladie s'y soit acclimatée.

— Je ne crains pas pour nous.

— Pour les habitants de l'intérieur, je te comprends. L'état de la voirie est si déplorable ! Si vraiment le fléau s'y répand, il fera du ravage.

— Tais-toi ! tais-toi !

Il remonta chez lui sous prétexte de lettres à écrire.

Impossible de traduire ce qui s'était passé dans le cœur de cet homme, de cet honnête homme, en apprenant la nouvelle, en entendant les paroles du campagnard qui le transperçaient comme des flèches acérées.

Soul, chez lui, Fageot tomba anéanti sur un siège.

Lui, qui avait affronté les combats, les tempêtes, qu'aucun danger n'avait fait pâlir, se mit à trembler de tous ses membres comme un févreux, comme un criminel. Ses joues s'étaient creusées, ses yeux s'étaient cernés, ses mains glacées; et son

sourire d'homme heureux s'était transformé en rictus de torturé.

« C'est que, tout à coup, au sein de la félicité si rare qui, pourtant, était son partage, entre ces visages souriants qui lui faisaient un horizon céleste, trois fantômes s'étaient dressés, ceux des matelots et de la passagère de la *Myriame*, et que ces fantômes l'appelaient : empoisonneur ! C'est que, descendant en lui-même, il n'y trouvait que le remords qui, comme les fantômes, l'appelaient : empoisonneur ! C'est que sa conscience lui criait : — Téméraire, tu as commis une de ces actions dont il faut rendre compte, non pas à un Dieu, mais à l'humanité; tu as osé, pour salisfaire ta passion, repousser les avis de la science; et tu as introduit un germe meurtrier au sein de ta ville natale, de la France, et qui sait ? peut-être de tout le continent. C'est que, tout à coup, l'homme intègre se faisait l'effet d'un meurtrier, qu'il se souvenait des dernières paroles du major : — l'amour, j'en aurais peur ! — Que lui aussi prenait peur de l'amour, et que par ce don de l'excessif particulier aux natifs des pays ensoleillés, il voyait déjà ses compatriotes épouvantés s'exilant, et des spectres aux chairs pourries s'en-gouffrant dans les cimetières en las infects, d'où la mort jaillissait pour empoisonner les vivants. C'est qu'il n'entendait plus que râles de mourants, cris de désespérés, ne concevait plus que misères et ruines s'accumulant : les frontières fermées, le commerce annihilé, la fortune publique compromise, et les malédictions tombant sur ceux qu'il aimait, sur les enfants si chers, sur la femme adorée, victime touchante dont nul n'aurait pitié et qui expierait cruellement les joies quelque temps goûtées.

(A suivre.)

JENNY TOUZIN.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GARNIER, DENIS.

Par jugement en date du 23 mars 1885, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite le sieur Denis Garnier, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Saint-Georges-Chatelais.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement audit jour, 23 mars 1885.

M. Gratien, Alfred, a été nommé juge-commissaire;

Et M. Ludovic Proust, expert-comptable à Saumur, syndic provisoire.

Le Greffier du Tribunal, GAUTIER. (284)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE VIET, ANTOINE, PÈRE.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 23 mars 1885, le sieur Viet père, Antoine, cultivateur, marchand grainetier, demeurant à Aubigné-Briand, a été déclaré en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour 23 mars 1885.

L'époque de la cessation de paiements a été fixée provisoirement audit jour 23 mars 1885.

M. Gratien, Alfred, a été nommé juge-commissaire;

Et M. Doussain, Gustave, syndic provisoire.

Le Greffier du Tribunal, GAUTIER. (285)

Etude de M. DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, UNK

Portion de Maison

AVEC SERVITUDES

Située au Bois-Barbot, commune de Saint-Lambert-des-Lévées;

JARDIN et DOUVE faisant face à la gare des marchandises de Saumur.

Situation agréable.

S'adresser au notaire. (228)

A VENDRE

Un CHEVAL très-doux, s'attelant, avec petit panier-doc et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

BOUTEILLES CHAMPENOISES Double renforcées, 80 centilitres

S'adresser à M. Charles JADEAU, chef de caves, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (127)

A VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M. LE BARON, notaire.

A VENDRE

Une petite CHARRETTE ANGLAISE capitonnée et une petite JUMENT baie, avec les harnais.

S'adresser chez M. TOCHEPORT, carrossier. (123)

A VENDRE

Joli CHEVAL noir

Agé de 4 ans, taille moyenne, pouvant être monté et attelé.

S'adresser au château de la Salle, Montreuil-Bellay. (251)

VIN à VENDRE

Provenant du Clos de la Fuie (Saumur).

10 barriques, vin rouge 1884, à 130 fr. la barrique.

15 barriques, vin blanc 1884, à 110 fr. la barrique.

S'adresser à M. LULLIER, à la Fuie, ou à M. GAZEAU, à l'Usine à gaz.

A CÉDER

Pour cause de décès,

UN FONDS DE FORGERON

EN TOUS GENRES

A la Breille.

S'adresser à M^{me} RABOIN, à la Breille. (262)

A LOUER

Maison de Campagne

A SAINT-MARTIN-DE-LA-PLAGE

Avec cour, écurie, remise et jardin.

S'adresser à M. BIGEAU, propriétaire, Château de Boumois, commune de Saint-Martin-de-la-Place. (152)

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M. PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES OURTOULE-MARTRES FUMISTE

28, rue Brault, Saumur. Spécialité de Calorifères Cheminées marbre, faïence et tôle.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence de Saumur. L'Agence de la Société Générale, 19, rue du Marché-Noir, Saumur, délivre, sans frais, les Obligations 3 0/0 de la Compagnie des Chemins de fer

EST ALGÉRIEN au porteur ou nominatives. (190)

Compte Rendu DES OBSÈQUES DE M. SUBILEAU ET

ORAISON FUNÈBRE Prononcée par M. MÉRIT, curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, au prix de 1 fr., franco par la poste 1 fr. 15. — Chez M. E. DÉZÉ, libraire à Saumur.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris. 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé, maison BRUNET et PINET, Saumur. S'adresser le samedi.

ON DEMANDE place de comptable pour quelques heures ou pour la journée entière. S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de digestion et fortifiant, stomacal et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr. Produits admis à l'Exposition uni-

verselle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAN, épicier, rue d'Orléans. (450)

GUÉRISON CERTAINE DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Traitement au moyen d'un médicament qui agit sur le principe toxique, ne cause aucune douleur, ne porte aucun préjudice, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEMORMAND, Médecin, Spécialiste, 41, rue St-Louis, à NANTES. CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

INJECTION PEYRARD Ex-Pharmacien à Alger. Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubébe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ne causant aucune irritation, guérissant radicalement en quatre à six jours. RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 481 Européens a donné 484 guérisons. Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

Crédit à tout le Monde PAR L'ÉPARGNE POPULAIRE Maison de Vente à Crédit par Abonnement ADMINISTRATION ET MAGASINS 3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif, ANGERS SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS SAUMUR

Thés **CHOCOLAT** Vanille Qualité supérieure **GUÉRIN-BOUTRON** PARIS Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil. THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte. A SAUMUR, chez MM. Trouvé, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATONIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 MARS 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 %	82 73	81 60	Est	805	803 75	Obligations.			Gaz parisien	520	519
3 % amortissable	83 85	83 73	Paris-Lyon-Méditerranée	1282 50	1283 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509	510	Est	374	374 50
3 % (nouveau)	85	85	Midi	1180	1175	— 1865, 4 %	517 50	517	Midi	378 50	379
4 1/2 %	105	104 80	Nord	1651 25	1652 50	— 1869, 3 %	408	407	Nord	385 25	385
4 1/2 % (nouveau)	110 30	110 25	Orléans	1378 75	1377 50	— 1871, 3 %	399	399	Orléans	381 50	381 50
Obligations du Trésor	509	509	Ouest	877 50	877 50	— 1875, 4 %	520	518 50	Ouest	378 50	379
Banque de France	5180	5200	Compagnie parisienne du Gaz	1417 50	1410	— 1876, 4 %	519	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée	350 50	350
Société Générale	477 50	477 50	Canal de Suez	2175	2163 75	Bons de liquid. Ville de Paris	534	533	Paris-Bourbonnais	381	382 50
Comptoir d'escompte	995	992 50	C. gén. Transatlantique	490	490	Obligations communales 1879	454	448	Canal de Suez	580	581 25
Crédit Lyonnais	560	560				Obligat. foncières 1879 3 %	454	453			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1385	1387 50				Obligat. foncières 1883 3 %	460	461			
Crédit mobilier	272 50	270									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	
8 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																
6	55	—	matin (s'arrête à la Poissonnière)																
9	13	—	matin, omnibus-mixte.																
1	25	—	soir, —																
3	32	—	— express.																
7	15	—	— omnibus.																
10	36	—	— (s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																
9	31	—	— omnibus.																
12	37	—	— express.																
4	48	—	soir, omnibus-mixte.																
7	44	—	—																
10	24	—	— omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.																
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godel. Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.